

MÉMO TRI

DASRI



LES DÉCHETS D'ACTIVITÉ DE SOINS À RISQUES INFECTIEUX

CATÉGORISATION DES DASRI

- Aiguilles, seringues, lancettes et autres objets piquants ou coupants.
- Produits chimiques, tels que les désinfectants et les produits de laboratoire.
- Médicaments périmés ou non utilisés.
- Matériaux contaminés par des agents infectieux, tels que des pansements ou des compresses souillées de sang.

SÉPARATION ET CONDITIONNEMENT

- Utilisez des collecteurs spécifiques fournis par votre établissement de santé ou par l'éco-organisme "DASTRI" si vous êtes un particulier en auto-traitement.
- Placez les objets piquants ou coupants dans des contenants rigides et résistants aux perforations.
- Séparez les produits chimiques des autres déchets, en utilisant des contenants étanches et identifiés clairement.

STOCKAGE

- Conservez les DASRI dans un lieu spécifique, sécurisé et réservé à cet usage, en respectant les consignes de votre établissement de santé ou les recommandations de l'éco-organisme "DASTRI".
- Évitez tout mélange avec d'autres types de déchets.

COLLECTE ET ÉLIMINATION

- Suivez les instructions de collecte proposées par votre établissement de santé ou faites appel au service de collecte mis en place par l'éco-organisme "DASTRI" si vous êtes un particulier.
- Ne jetez jamais les DASRI dans les ordures ménagères ou les toilettes.
- Respectez les règles de sécurité et les réglementations locales lors de la manipulation des DASRI.



Une gestion responsable des DASRI, assure la protection de la santé publique, de l'environnement et des professionnels de la santé impliqués dans leur traitement.